Impôt libératoire avec la Grande Bretagne – un nouveau succès du PLR

Berne, le 10 octobre 2011

Communiqué de presse

Impôt libératoire avec la Grande Bretagne – un nouveau succès du PLR

La stratégie pour la place financière suisse crée des emplois pour nos entreprises

Après l'Allemagne, la Suisse a conclu aujourd'hui avec la Grande Bretagne un accord pour l'introduction d'un impôt libératoire. Le PLR salue cette avancée dont l'ancien ministre des finances Hans-Rudolph Merz avait pris l'initiative. Le PLR avait innové en proposant l'option d'un impôt libératoire dès 2009. En avril 2010, il a intégré cette mesure à sa stratégie pour la place financière suisse (Weissgeldstrategie). Les autres partis ainsi qu'une poignée de médias avaient dénigré cette proposition et l'avait qualifiée d'irréaliste. Ils avaient complètement tort. Si les nouvelles règles exigeront des efforts de la part de la place financière suisse, elles auront le mérite de définir un cadre clair pour la gestion des placements en Suisse et permettront de régler le contentieux passé. C'est un soulagement pour les banques suisses. Ces nouvelles règles posent également les bases d'une place financière suisse saine et performante. Il s'agit-là d'une mesure concrète revendiquée de longue date par le PLR afin de renforcer la place financière suisse. En cette phase de difficultés économiques, la signature de cet accord contribue à la protection ainsi qu'à la création d'emplois précieux - par amour de la Suisse.

L'accord de double imposition ainsi que l'accord sur l'impôt libératoire permettent à la Suisse de se positionner, aujourd'hui et dans le futur, comme place financière saine et performante. Cet accord donne un signal aux autres pays européens, notamment à des pays comme l'Italie ou la Grèce qui subissent les effets d'un fort surendettement et à qui la Suisse a proposé la signature d'accords. Cet accord constitue aussi un signal à l'égard des méthodes de cow-boy utilisées par les USA; leurs attaques sauvages contre notre place financière sont non seulement inacceptables mais aussi et surtout inutiles.

Stratégie pour la place financière suisse:

http://www.plr.ch/positions/papiers-de-position/142-finanzplatzstrategie-schweiz-ergaenzung-der-finanzmarktstrategie-vom-9-juni-2009.html

Contacts:

Ruedi Noser, conseiller national, 076 355 66 64 Martine Brunschwig Graf, vice-présidente du groupe PLR, 079 507 38 00 Noé Blancpain, chef de la communication, 078 748 61 63